

## Fiche de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date de Révision : 24-oct-2012

No de Version : 3

### 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation	Ether diéthylique GPR RECTAPUR®
Produit n°	23809 (VWR International)
Nom de la substance	Ether diéthylique
n° CAS	60-29-7
Numéro d'identification UE	603-022-00-4
Numéro d'enregistrement REACH.	01-2119535785-29
Autres désignations	Ether éthylique 2,2'-Oxybiséthane 2,2'-Oxydiéthane Oxyde de diéthyle

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes pour un usage laboratoire et de production de produits chimiques.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

VWR International SAS

Rue	Le Périgares - bâtiment B, 201 rue Carnot
Code postal/Lieu	94126 Fontenay-sous-Bois cedex
Pays	France
Téléphone	+33 (0) 1 45 14 85 00
Telefax	
E-mail (personne compétente)	vwsds@eu.vwr.com

#### 1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Téléphone + 33 (0)1 45 42 59 59 (centres anti-poison et de toxicovigilance, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7)

### 2. Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### 2.1.1 classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	méthode de classification	remarque
--	----------------------------	---------------------------	----------

Liquide inflammable, Catégorie 1	H224		
Toxicité aiguë, Catégorie 4, par voie orale	H302		
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un., Catégorie 3, stupéfiant	H336		

## 2.1.2 Classification selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE

Symboles de danger:	Phrases R
F+	R12
	R19
Xn	R22
	R66
	R67

## 2.2 Éléments d'étiquetage

### 2.2.1 étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]



Mot signal

Danger

#### Consignes en cas de danger

H224	Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
EUH019	Peut former des peroxydes explosifs.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

#### Conseils de sécurité

P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P309+P311	EN CAS d'exposition ou de malaise: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

### 2.2.2 Étiquetage (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Symboles de danger:

F+, Xn

Phrases R

R12	Extrêmement inflammable.
R19	Peut former des peroxydes explosifs.

R22	Nocif en cas d'ingestion.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

#### Phrases S

S9	Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
S16	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S29	Ne pas jeter les résidus à l'égout.
S33	Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

### 2.3 Autres dangers

SVHC Non

### 3. Composition/Informations sur les composants

Formule des molécules	C4H10O
Poids moléculaire (g/mol)	74,12 g/mol
n° CAS	60-29-7
numéro CE	200-467-2
Numéro d'identification UE	603-022-00-4

### 4. Premiers secours

#### 4.1 Remarques générales

EN CAS d'exposition ou de malaise: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. Changer les vêtements souillés ou mouillés. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

#### 4.2 En cas d'inhalation

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

#### 4.3 En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. en cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

#### 4.4 Après contact avec les yeux

en cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste. Protéger l'oeil non blessé. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

#### 4.5 En cas d'ingestion

Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin. Ne pas

provoquer de vomissement. Ne rien donner à boire ou à manger.

#### 4.6 Protection individuelle du premier sauveteur

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

#### 4.7 Informations pour le médecin:

Symptômes	Aucune donnée disponible
Nature du danger	Aucune donnée disponible
Traitement	Aucune donnée disponible

---

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyen d'extinction approprié

Eau en aérosol ABC-poudre Dioxyde de carbone (CO2) Azote

#### 5.2 Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

sans limitation

#### 5.3 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO2) Monoxyde de carbone

#### 5.4 Conseils aux pompiers

NE PAS combattre l'incendie lorsque le feu atteint les explosifs. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### 5.5 Indications diverses

Ne pas évacuer l'eau d'extinction dans les canalisations publiques ni dans les plans d'eau. Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie. Attention lors de l'utilisation de dioxyde de carbone dans des locaux fermés. Le dioxyde de carbone risque de chasser l'oxygène. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

---

### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Assurer une aération suffisante. Eloigner toute source d'ignition. Utiliser un équipement de protection personnel. Une concentration dans des locaux en contrebas ou des locaux fermés présente un risque accru d'incendie et d'explosion. Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves. En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: Evacuer les personnes en lieu sûr.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. S'assurer que d'éventuelles fuites pourront être collectées (p.ex. dans des cuvettes ou bouteilles). Eviter une introduction dans l'environnement.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ne jamais remettre de la matière déversée dans les récipients d'origine en vue d'un recyclage. Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). Recueillir avec une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet nécessitant une surveillance particulière.

### 6.4 Indications diverses

Éliminer immédiatement les quantités renversées.

---

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter de: Inhalation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser un échappement (laboratoire). Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Si une aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, installer un équipement technique assurant une ventilation suffisante de l'ensemble de la zone de travail. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Mesures usuelles de la prévention d'incendie. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Décomposition possible sous l'effet prolongé de la lumière. manipuler sous (Gaz): Azote

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

température de stockage

15-25°C

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

---

## 8. Contrôle de l'exposition/ Protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Ingrédient (Désignation)	Type de valeur limite (pays d'origine):	Valeur seuil	Informations relatives à la réglementation
Ether diéthylique	TWA (EU)	100 ppm, 308 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
Ether diéthylique	STEL (EU)	200 ppm, 616 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC

### 8.2 Dispositifs techniques appropriés de commande

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

### 8.3 Protection individuelle

Porter un vêtement de protection approprié. Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des vêtements de protection pour produits chimiques avec marquage CE et numéro de contrôle à quatre chiffres.

### 8.3.1 Protection yeux / visage

Lunettes avec protections sur les côtés normes DIN/EN: DIN EN 166

### 8.3.2 Protection de la peau

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Modèles de gants recommandés normes DIN/EN: DIN EN 374 Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé.

En cas d'un bref contact avec la peau

Matériau approprié:	NBR (Caoutchouc nitrile)
Épaisseur du matériau des gants	0,38 mm
Temps de pénétration (durée maximale de port)	-
Modèles de gants recommandés	VWR 112-1381

Lors de contact fréquents avec les mains

Matériau approprié:	PE (polyéthylène)
Épaisseur du matériau des gants	-
Temps de pénétration (durée maximale de port)	>480 min
Modèles de gants recommandés	VWR 112-1009

### 8.3.3 Protection corporelle

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Une douche oculaire est installée et son emplacement indiqué bien en vue.

### 8.3.4 Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité

Appareil de protection respiratoire approprié :	Masque complet/demi-masque/quart de masque (DIN EN 136/140)
Recommandation	VWR 111-0206
Matériau approprié:	A2B2E2K2P3
Recommandation	VWR 111-0059

### 8.4 Informations complémentaires

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Une douche oculaire est installée et son emplacement indiqué bien en vue.

---

## 9. Propriétés physiques et chimiques

## 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) aspect	
État	liquide
Couleur	incolore
b) odeur	Aucune donnée disponible
c) seuil olfactif	Aucune donnée disponible

### Données de sécurité

d) pH	Aucune donnée disponible
e) point de fusion/point de congélation	-123°C
f) point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	35°C (1013 hPa)
g) point d'éclair	-40°C
h) taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
i) inflammabilité (solide, gaz)	Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
j) limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	
Limite inférieure d'explosivité (Vol%)	1,7
Seuil maximal d'explosion (Vol%)	48
k) pression de vapeur	563 hPa (20°C)
l) densité de vapeur	2,56 (20°C)
m) densité relative	0,7135 g/cm <sup>3</sup> (20°C)
n) solubilité(s)	
Solubilité dans l'eau (g/l)	65 g/l (20°C)
à °C:	20
Soluble (g/l) dans	Aucune donnée disponible
o) coefficient de partage: n-octanol/eau	0,89 (20°C)
p) température d'auto-inflammabilité	180°C
q) température de décomposition	Aucune donnée disponible
r) viscosité	
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	0,23 mPa*s (20°C)
s) propriétés explosives	non applicable
t) propriétés comburantes	non applicable

## 9.2 Autres informations

Densité apparente	Aucune donnée disponible
indice de réfraction	1,35555 (589 nm, 20°C)
constante de dissociation	Aucune donnée disponible
tension de surface	Aucune donnée disponible
Constante d'Henry	Aucune donnée disponible

---

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible

### 10.2 Stabilité chimique

Aucune donnée disponible

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

#### 10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée disponible

#### 10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible

#### 10.7 Indications diverses

Aucune donnée disponible

---

### 11. Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

##### **Effets aigus**

Toxicité orale aiguë

Dose efficace

espèce:

Temps d'exposition

remarque

source

LDLo: 260 mg/kg

humain

RTECS

Toxicité dermique aiguë

Dose efficace

espèce:

Temps d'exposition

remarque

source

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Toxicité inhalatrice aiguë

Dose efficace

espèce:

Temps d'exposition

remarque

source

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

##### **Effet irritant et caustique**

Iritation primaire de la peau

Temps d'exposition

espèce:

Résultat

Irritation des yeux  
Temps d'exposition  
espèce:  
Résultat

Irritation des voix respiratoires  
Temps d'exposition  
espèce:  
Résultat

**Sensibilisation**

En cas de contact avec la peau non sensibilisant.  
En cas d'inhalation non sensibilisant.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles  
(exposition unique)**

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles  
(exposition répétée)**

négligeable

**Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour  
la reproduction)**

**Cancerogénité**

Aucune indication quant à la carcinogénicité pour  
l'homme.

**Mutagenéité des gamètes/Génotoxicité**

Aucune indication relative à la mutagenéité des gamètes  
sur l'homme disponible.

**Toxicité pour la reproduction**

Aucune indication relative à la toxicité de la reproduction  
sur l'homme disponible.

**Danger par aspiration**

négligeable

11.2 Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

### 11.3 Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

---

## 12. Informations écologiques

### 12.1 Écotoxicité

#### **Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson**

CL50: Aucune donnée disponible  
EC50  
espèce:  
Temps d'exposition

#### **Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons**

CL50: Aucune donnée disponible  
EC50  
espèce:  
Temps d'exposition

#### **Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia**

CL50: Aucune donnée disponible  
EC50  
espèce:  
Temps d'exposition

#### **Chronique (à long terme) toxicité pour la daphnia**

CL50: Aucune donnée disponible  
EC50  
espèce:  
Temps d'exposition

#### **Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues**

CL50: Aucune donnée disponible  
EC50  
espèce:  
Temps d'exposition

#### **Chronique (à long terme) toxicité pour les algues**

CL50: Aucune donnée disponible  
EC50  
espèce:  
Temps d'exposition

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

o) coefficient de partage: n-octanol/eau 0,89 (20°C)

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

#### 12.5 Résultats de l'évaluation PBT

Aucune donnée disponible

#### 12.6 Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

---

### 13. Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

##### **Élimination appropriée / Produit**

Éliminer en observant les réglementations administratives. Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Code des déchets produit	07 01 04 (other organic solvents, washing liquids and mother liquors)
--------------------------	---

##### **Élimination appropriée / Emballage**

#### 13.2 Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

---

### 14. Informations relatives au transport

#### 14.1 Transport par voie terrestre (ADR/RID)

N° UN	1155
Désignation officielle pour le transport	DIETHYLETHER
Classe(s)	3
Code de classification :	F1
Groupe d'emballage	I
Étiquette de danger	3

#### 14.2 Transport maritime (IMDG)

N° UN	1155
Désignation officielle pour le transport	DIETHYLETHER
Classe(s)	3
Code de classification :	F1
Groupe d'emballage	I
Marine polluant	

## Groupe de ségrégation

### 14.3 Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

N° UN	1155
Désignation officielle pour le transport	DIETHYLETHER
Classe(s)	3
Code de classification :	F1
Groupe d'emballage	I

### 14.4 Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

---

## 15. Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe risque aquatique (WGK)	1
-------------------------------	---

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

---

## 16. Autres informations

### 16.1 Teneur en taux de R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

R12	Extrêmement inflammable.
R19	Peut former des peroxydes explosifs.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

H224	Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

EUH019	Peut former des peroxydes explosifs.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### 16.2 Indications diverses

Indications de changement

mise à jour générale

*Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au*

*moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.*